

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVE AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et **EXTRAITS D'ACTES** à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

IMMOPOL

3. Forme juridique (en entier)

Société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

rue Trieu des Dames, 38 - 5190
Jemeppe-sur-Sambre

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Namur n° 10.946

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujettis)

7. Objet de l'acte

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

D'un acte reçu par Maître Remi CAPRASSE, notaire à Auvclais, Commune de Sambreville, le sept janvier deux mil trois (enregistré à Fosses-la-Ville le neuf janvier deux mil trois volume 547 folio 99 case 24, deux rôles, sans renvoi. Reçu : vingt-cinq euros (25,00). L'inspecteur principal ai . DUFAUX A.M.), il résulte que réunis en assemblée générale extraordinaire, les associés de la société anonyme "IMMOPOL", étant :

1° Monsieur LEGRAND Philippe Olivier Fernand
Ghislain, kinésithérapeute, divorcé, demeurant et domicilié à
Sambreville (Auvélais), avenue de la Libération, 18,

2° Monsieur LEGRAND Robert Ernest Alfred Ghislain, pensionné, époux de Madame Christiane GILBOUX, demeurant et domicilié à Sambreville (Tamines), rue Sous la Ville 8/3

3° Madame SEVRIN Pascale Aline Christine
Ghislaime, indépendante, divorcée, demeurant et domiciliée à
Sambreville (Auvclais), avenue de la Libération, 18,

ont, à l'unanimité, pris la résolution suivante :
modification de l'objet social qui sera désormais
défini dans les termes suivants :

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, exclusivement pour son compte personnel, la gestion patrimoniale mobilière et immobilière, dont

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque

Numéro du compte

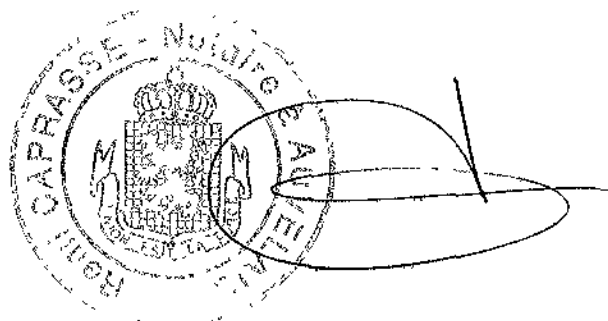
Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page

notamment la location, la vente, l'achat ou le leasing de biens meubles ou immeubles. En aucun cas, elle n'exerce cet objet pour compte de tiers ou comme intermédiaire.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques se rapportant directement ou indirectement à son objet.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.



Déposé en même temps au Greffe :

- expédition de l'acte modificatif;
- mise à jour des statuts.